



Conditions Générales de Vente pour les Prestations de Services

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles conditions générales régissent les rapports entre l'entreprise de formation en développement personnel et en thérapie de l'âme Résilience By Jess qui fournit des prestations de services à destination des particuliers et des organisations.

Elles seront mises à jour dès que nécessaire, applicables dès leur mise à jour et consultables sur le site web ou tout support en ligne. La dernière version mise à jour prévaut. La lecture et l'acceptation réalisées à l'inscription sont des actes d'adhésion entière et sans réserve du client.

Le site internet

<https://www.coachingenligne.resiliencebyjess.fr/> est hébergé par o2switch, SARL au capital de 100 000€, RCS Clermont-Ferrand, 510 909 807 00024. Chemin des Pardiaux, 63000 Clermont-Ferrand, France.

Elles s'appliquent à toutes les offres de services et à toutes les commandes passées par le Client auprès du Prestataire, à l'exclusion de tout autre document. Le fait pour le Client de passer commande implique son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

Article 2 : Identification du Prestataire

- ✓ Raison sociale : Résilience By Jess
- ✓ Forme juridique : EI
- ✓ Adresse du siège social : 130 rue Victor le Vigoureux, appt 28, résidence les Pailles en Queue. 97410 Saint-Pierre de la Réunion.
- ✓ SIRET : 528 215 429 00044
- ✓ Numéro de TVA intracommunautaire (le cas échéant) : Non soumis à ce jour (21/07/2026)
- ✓ Représentant légal : PICARD Jessy Reine
- ✓ E-mail : contact@resiliencebyjess.fr
- ✓ URL des sites internet : <https://www.coachingenligne.resiliencebyjess.fr/>

Article 3 : Services proposés

Description des services B2C - B2B

Le Prestataire propose des solutions E-santé équitables pour préserver le bien-être, avec des prestations de services numériques pour le développement personnel et préserver la santé humaine, du consulting en résolution de problème spirituel. En deuxième activité, nous proposons la Thérapie de l'âme : Shamane, dont les caractéristiques essentielles sont présentées sur les canaux de communications de l'entreprise et ses supports commerciaux.

Précision B2B :

Les prestations fournies par le Prestataire sont décrites au sein :

1. Des présentes CGV,
2. Du devis, de la proposition commerciale validée par le Client en ligne ou non.,
3. Éventuellement d'un contrat-cadre ou de conditions particulières convenues entre les parties.

En cas de contradiction, les dispositions du contrat-cadre où des conditions particulières prévalent sur celles du devis, et les dispositions du devis prévalent sur les présentes CGV.

Description des prestations

Nature des services

Le Prestataire propose des prestations de services de formation en développement personnel en vue de préserver la santé humaine, détaillées dans les documents, supports commerciaux numériques ou non. Des enseignements spirituels sont aussi transmis.

- **E.coaching** : Modules créés avec une ingénierie de formation. Modalités : en ligne et 100 % autonomes, en développement personnel non conventionnées. Chaque module payant bénéficie d'une messagerie intégrée pour échanger sur les besoins en lien avec le projet de vie et ou professionnel et le module choisi.
- **Livres pour préserver le bien-être, l'autonomie dans la résilience.**
- **Boutik pédagik** : Outils pédagogiques et inspirés, tous supports jugés utiles pour activer, préserver et protéger la résilience Humaine.

Services accompagnant, complétant tout traitement, accompagnement œuvrant pour la santé du client : Présentiel (Basée à La Réunion 974, à ce jour)

Modalités :

Jours & heures : Jeudi ou samedis de 10h à 13H.

Le tarif comprend tout ce qui sera nécessaire au bon déroulement de ce service.

- **Consultante en résolution de problème spirituel**, 799,00€ HT:µ Trois heures dédiés à l'exploration, les besoins et les solutions co-crées. Ce service bénéficiera de toute mes connaissances et compétences spirituelles, personnelles et professionnelles, explicités pour la réussite de la mission.
- **Thérapeute de l'âme, 799,00€ HTµ : Shamane.** Trois heures par soin de nettoyage et libération énergétique. Ces soins par impositions des mains ou non, complétés avec des cristaux, sont intuitifs,

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

ancestraux, complétés avec une guidance avec divers supports, fumigation, sonothérapie, cristalothérapie, talismans, etc.

Les étapes sont les suivantes : Exploration, explicitation, consentement, préparation & action.

Si nécessaire les soins sont réalisés en 2 parties.

* Nos services numériques via les cours Unity sont des offres complémentaires

Obligation de moyens

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Il mettra en œuvre toutes les ressources humaines, techniques et matérielles nécessaires pour mener à bien la prestation.

Il ne saurait toutefois garantir un résultat précis qui dépendrait de facteurs divers et externes ou propres à l'activité, aux habitudes, aux projets et environnement du Client.

Limitations

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment l'offre de service sans pour autant porter atteinte aux commandes en cours.

Résilience By Jess se réserve le droit : de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de nos services B2C, B2B ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente, d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ou qui romprait le contrat de communication cité dans ces CGV.

Article 4 : Processus de commande

B2C

Descriptif des services

Le Client peut obtenir un descriptif des services proposés sur les sites de l'entreprise. Y sont précisés la nature des prestations, leurs prix et les modalités d'exécution (délais, éventuels prérequis, etc.).

Formations dédiées au développement des compétences psychosociales, transversales et toutes connaissances pour faciliter l'intégration du bien-être comme fondation des projets de vie et professionnels.

Nous accompagnons avec nos services, les adultes et jeunes à comprendre, apaiser et transformer les mécanismes émotionnels et comportementaux qui freinent leur épanouissement personnel et leur engagement durable. Parce qu'un projet aligné commence toujours par un socle intérieur sain

Validation de la commande

La commande est considérée comme ferme et définitive lorsque le Client a

- ✓ Accepté en ligne la proposition commerciale,
- ✓ Payé la prestation sélectionnée prévue sur les sites dédiés qui peuvent évoluer,

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

- ✓ Pris connaissance et accepté les présentes CGV.

Rétractation

Toute demande d'annulation de commande de rendez-vous doit être soumise à l'aide de notre formulaire de rétractation en 3 clics accessible sur nos sites internet, ou tout **autre document à renvoyer via courriel à contact@resiliencebyjess.fr avec pour objet :**

Annulation de commande. Le remboursement sera effectué au plus tôt, au plus tard dans un délai d'un mois à réception de la demande d'annulation. Le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des frais d'annulation en cas de demande tardive ou de coûts déjà engagés. De même que le prestataire se réserve le droit de ne pas donner suite à une nouvelle commande après une annulation.

B2B

Processus de commande : Prévisionnel

- Le Client formule une demande de prestations au Prestataire.
- Le Prestataire envoie un devis ou une proposition détaillant la nature, le prix et les délais de réalisation de la prestation.
- **La commande est considérée comme ferme et définitive dès lors que Client a validé le devis, par tout moyen écrit (signature, email de confirmation), versé soit 30 % du paiement global, soit en réglant l'abonnement en ligne via le bouton de paiement qui sera envoyé avec les devis et accepté, ainsi que les présentes CGV.**

Modification de la commande

Toute modification de la commande, après acceptation du devis, devra faire l'objet d'un accord écrit (nouveau devis ou avenant) entre les deux parties. Le Prestataire se réserve la possibilité de refuser ou d'établir une nouvelle proposition tarifaire si la modification est substantielle.

Article 5 : Tarifs et conditions de paiement

Tarifs

A ce jour (21/07/2026), les prix s'entendent unitaires, l'ensemble des prestations de Résilience By Jess ne sont pas soumis à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI. Ce tant que l'entreprise est dans les seuils de la micro-entreprise, "TVA non applicable, art. 293 B du CGI". Dès que dépassement des seuils réalisés, les prix des prestations de services de Résilience By Jess seront alors soumises à la TVA 8,5 % conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI. Taxes ou selon les nouveaux taux définis par la Loi.

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC), selon la mention figurant sur le devis ou la proposition commerciale. Ils sont établis sur la base des informations fournies par le Client. Tout changement d'éléments (nouveau périmètre, déplacement supplémentaire, etc.) pourra donner lieu à un ajustement du prix. Nos interventions collectives sont complétées avec 20 % du tarif, pour les frais de la personne intervenante.

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

Exceptionnel : Les rabais, remises ou ristournes éventuellement accordés par le Prestataire seront précisés dans le devis ou la proposition commerciale, en fonction des conditions spécifiques ou de la politique commerciale en vigueur.

Pour toutes demandes d'annulation de rendez-vous, jusqu'au 14 jours après commande en ligne : Nous remboursons , voir conditions à l'article 6.

Pour toutes demandes d'annulations de rendez-vous ,au-delà des 14 jours après commande , les frais d'annulation sont à la hauteur de 30 % du prix du service.

Paiement

Le paiement peut s'effectuer selon les modalités indiquées :

1) Par carte bancaire via les boutons de paiement intégrés sur notre plateforme de coaching en ligne.

2) Par virement : B2B uniquement

MADAME JESSY REINE PICARD
EI RESILIENCE BY JESS
IBAN : FR76 1990 6009 7430 0255 1832 987
BIC : AGRIRERX

Facturation

B2C : Une facture est établie à la commande de la prestation de formation/ e.coaching, consulting , selon la plateforme de paiement choisie., actuellement STRIPE. Pour les factures « E.invoicing », notre plateforme agréée est la solution « VOSFACTURES » : resiliencebyjess1111.

B2B : Une facture sera établie pour nos prestations en accord avec la législation en cours via notre espace VOSFACTURES, resiliencebuyjess1111. **Nous préparons nos solutions pour répondre aux obligations légales, dont les échéances nous concernant sont prévus pour septembre 2027.**

Retard de paiement

En cas de retard de paiement, le Prestataire se réserve le droit :

- D'appliquer des pénalités de retard, calculées au taux légal ou à un taux supérieur prévu contractuellement, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce (en France, pénalités sur la base du taux BCE + 10 points).
- De demander une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (ou tout autre montant prévu par la loi en vigueur).
- De suspendre l'exécution des prestations en cours jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Article 6 : Exécution des prestations

Délai d'exécution

Les prestations sont exécutées dès l'achat, étant accessible via des clés d'inscriptions ou à télécharger. Pour les e.coaching, les outils pédagogiques, Ebook l'accès se fait en direct et ne sont donc pas soumis au droit de rétractation.

Les missions de « consulting » sont exécutées, à ce jour en ligne et en présentiel dès que possible, selon les dates choisies, sur notre agenda Calendly en ligne ou toutes autres solutions choisies.

Obligations du Prestataire

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens : il mettra en œuvre toutes les compétences et ressources nécessaires pour réaliser la prestation conformément au descriptif. Le prestataire s'engage en utilisant un serveur français O2Switch qui utilise le ModSecurity, c'est pour cette raison que nous ne collecterons que le minimum pour assurer votre protection et vous offrir une expérience de marketing soft (pas de news letters, de courriels automatisés,...).

Assistance technique , une assistance joignable au courriel : contact@resiliencebyjess.fr (Réunion 974) aux jours ouvrés. Nous comptons sur votre compréhension du temps de réponse après l'envoi de votre demande.

L'assistance est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée, soit à apporter une réponse dans les plus brefs délais, soit à préciser le délai durant lequel la réponse sera donnée. Si le défaut incombe à Résilience By Jess et sous réserve du respect par le Client des conditions visées des présentes, cette dernière s'engage à tout mettre en œuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais.

Assistance pédagogique en lien avec les compétences visées, une assistance joignable via la messagerie intégrée de notre plateforme en ligne : Nous comptons sur votre compréhension du temps de réponse, après l'envoi de votre demande.

La responsabilité de Résilience By Jess ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-coaching par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à Résilience By Jess. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de Résilience By Jess est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

Sa responsabilité est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de Résilience By Jess ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- ✓ Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation (Qualitative et quantitative),
- ✓ Collaborer activement avec le Prestataire,
- ✓ Respecter les éventuelles consignes ou prérequis techniques.
- ✓ De se prémunir de tous risques numériques, de sécurité, sur son matériel informatique et sa connexion internet (Gsm, tablette, PC, Wifi,...).

Article 7 : Droit de rétractation

Rappel :

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation en France, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion de sa commande en ligne pour exercer son droit de rétractation sans donner de motif ni payer de pénalité. Voir les précisions dans l'article « Article 5 : Exécution des prestations ».

Pour nos formations 100 % en ligne et autonomes, nos Ebook, nos outils pédagogiques :

Le Client reconnaît que, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à nos parcours d'e.coaching, aux guides pratiques et tout autre contenus numériques fournis immédiatement après paiement, non soumis au droit de rétractation (Article L121-21-8 du Code de la consommation) .

Pour nos services de thérapie de l'âme et de consultation en résolution de problème :

Cliquer ici pour toute demande d'annulation, dans le délai légal de 14 jours après la commande, de commande d'un consulting en résolution de problème, de Thérapie de l'âme doit être soumise à l'aide de notre formulaire de rétractation en 3 clics accessible sur nos sites internet. ou tout autre document à renvoyer via courriel à contact@resiliencebyjess.fr . Le remboursement sera effectué au plus tôt, au plus tard dans un délai d'un mois à réception de la demande d'annulation.

Cliquer ici pour Toute demande d'annulation, après le délai légal de 14 jours après la commande, de commande d'une consultation en résolution de problème, de thérapie de l'âme. Le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des frais d'annulation en cas de demande tardive, voir les conditions à l'article 5. De même que le prestataire se réserve le droit de ne pas donner suite à une nouvelle commande après une annulation.

Modalités d'exercice

Dans le cadre de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant sur la mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat nous mettons à disposition notre formulaire de rétractation en 3 clics ou tout **autre document à renvoyer via courriel à contact@resiliencebyjess.fr avec pour objet : Annulation de commande.**

Le remboursement sera effectué au plus tôt, au plus tard dans un délai d'un mois à réception de la demande d'annulation. Le Prestataire se réserve le droit d'appliquer des frais d'annulation en cas de

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

demande tardive ou de coûts déjà engagés. De même que le prestataire se réserve le droit de ne pas donner suite à une nouvelle commande après une annulation.

Article 8 : Responsabilité

Limitation de responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects (perte diverses, etc.) subis par le Client. La responsabilité du Prestataire est limitée au montant payé par le Client pour la prestation litigieuse.

Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée par un cas de force majeure (problèmes sur le réseau internet, EDF, le serveur, grève, pandémie, catastrophe naturelle, etc.). Les obligations sont alors suspendues pendant la durée de l'événement.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Sauf dispositions contraires, le Prestataire reste le titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur les éléments (documents, méthodes, outils) fournis dans le cadre de la prestation. Le Client dispose d'un droit d'utilisation strictement personnel et non cessible. Toute reproduction ou représentation sans autorisation préalable est interdite.

Résilience By Jess est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle moraux et patrimoniaux de l'ensemble des contenus et toutes créations qu'elle offre et partage à ses clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Résilience By Jess pour assurer les prestations, demeurent la propriété exclusive de Résilience By Jess .

À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser tous les contenu des formations, accompagnements pour réaliser les mêmes prestations auprès d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisés.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus fournis par l'entreprise, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme et les sites de Résilience By Jess , sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules E-Coaching font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée, à compter de l'ouverture des clés d'accès.

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

L'ensemble des contenus créés, partagés, y compris les textes, visuels, concepts pédagogiques, méthodes, noms commerciaux et éléments téléchargeables, est protégé par le droit de la propriété intellectuelle, en vertu du Code de la propriété intellectuelle (CPI).

Toute reproduction, diffusion, adaptation, ou réutilisation partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'auteur, constitue une contrefaçon au sens des articles L.335-2 et suivants du CPI et pourra faire l'objet de poursuites civiles et/ou pénales.

La méthode exclusive utilisée par Résilience By Jess et son usage est réservé à l'auteure ou à des personnes dûment autorisées par contrat écrit.

Article 10 : Données personnelles

Le Prestataire collecte et traite les données personnelles du Client conformément à la législation en vigueur (RGPD, Loi Informatique et Libertés, etc.). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire (coordonnées indiquées à l'article 2). utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de la formation, accompagnement ou pour tout achat de supports par les services en charge du traitement. Les données sont nécessaires à l'exécution des dites prestations de services en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services de Résilience By Jess y compris l'accès à la plateforme de LMS, de vente en ligne, de courriel, de toutes solutions logicielles facilitant le parcours d'usage du client.

Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux prestations de services. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à contact@resiliencebyjess.fr avec pour objet sa demande précise.

Le client bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. Pour les besoins d'accès à la plateforme LMS choisie, les données du stagiaire sont hébergées auprès de la société Moodle ou toutes plateformes sélectionnées par Résilience By Jess . Seules les données des clients sont conservées pour être utilisées à des fins de gestion administrative, de démarches de rétention client, de démarches qualités et de recherches transversales théoriques, statistiques. Aucune données personnelles ne sera publiée, vendue, partagée.

Article 11 : Médiation et règlement des litiges

Réclamation

En cas de litige, le Client est invité à contacter le Prestataire pour trouver une solution amiable. Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel. **PICARD JESSY EI la désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 52129/VM/2401** la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à : Sas Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost
- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr
- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom, l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits,
- Copie de la réclamation préalable,
- Tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)

Tribunal compétent

Les droits et obligations des deux parties liées par les conditions générales de ventes sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux de La Réunion 974.

Article 12 : Dispositions finales

Si l'une des clauses des présentes CGV est déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.

Article 13 : Contrat de communication

A des fins pédagogiques et pour poser les bases d'un cadre sécurisé dans les E.coaching, chacun est invité à participer activement au contrat de communication, en utilisant et en respectant les règles élémentaires de courtoisie et la législation en vigueur. Les outils d'échanges seront verbaux, écrits, chat, vidéos, forum, agendas (liste non exhaustive).

Les échanges sur la plateforme sont modérés a posteriori, c'est-à-dire qu'aucun message ne sera relu avant sa publication. Les messages sont donc publiés immédiatement, mais sont susceptibles d'être contrôlés par l'équipe dédiée de notre Plateforme, après publication par le membre.

Le rôle de l'équipe est de veiller au bon fonctionnement des forums, en écartant tout message qui par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou manifestement hors sujet, nuisent aux échanges. Les modérateurs et les administrateurs excluent également tous messages contraires aux lois en vigueur.

Sont ainsi susceptibles de modération (liste non exhaustive) :

- les messages à caractère racistes, haineux, homophobes, sexistes ou diffamatoires, discriminatoires
- les messages à caractère publicitaires
- les messages obscènes, pornographiques ou relevant du harcèlement
- les messages mentionnant des coordonnées précises comme un numéro de téléphone, une adresse postale et dont l'origine et l'exactitude sont invérifiables par les modérateurs ou pourraient engendrer

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr

un préjudice à des personnes

- les messages publiés en plusieurs exemplaires
- les messages hors sujet ou incitant à la polémique
- les messages en langage abrégé ou dont l'orthographe est trop approximative
- les messages rédigés entièrement en majuscules

En cas de non-respect de ces règles et consignes, Résilience By Jess appliquera certaines sanctions aux Utilisateurs concernés indiqués dans le règlement intérieur. La sanction la plus élevée est le bannissement et consiste à bloquer entièrement l'accès à la Plateforme à un Utilisateur, ainsi que la sortie ferme et définitive du parcours de prestation de service.

Si nécessaire des démarches juridiques, judiciaires seront réalisées pour protéger et prévenir toutes violences constatées.

CGV B2C B2B

Résilience By Jess

SIRET 528 215 429 00044 / APE 8559A - 8690F

✉ : contact@resiliencebyjess.fr